

LETTRE
DE
Mgr l'Evêque de Valleyfield
AU
CLERGÉ DE SON DIOCÈSE

LE CODE DE DROIT CANONIQUE

{ Evêché de Valleyfield,
20 novembre 1917.

Mes chers collaborateurs,

Le nouveau Code de droit canon, promulgué naguère par Notre Très Saint-Père le pape Benoît XV, a été publié dans les Acta apostolicae sedis, et forme toute la seconde partie du volume neuvième de ce périodique officiel. Nous aurons bientôt les éditions diverses destinées au grand public. Vous vous empresserez de vous procurer cet ouvrage, absolument indispensable pour le clergé.